La Plate forme Territoriale d'Appui

CAP SANTE TREGOR

CAP SANTE TREGOR

Espace Chappe – 1 rue Chappe

22300 LANNION

Communes et groupements de communes - Pays du Trégor-Goëlo

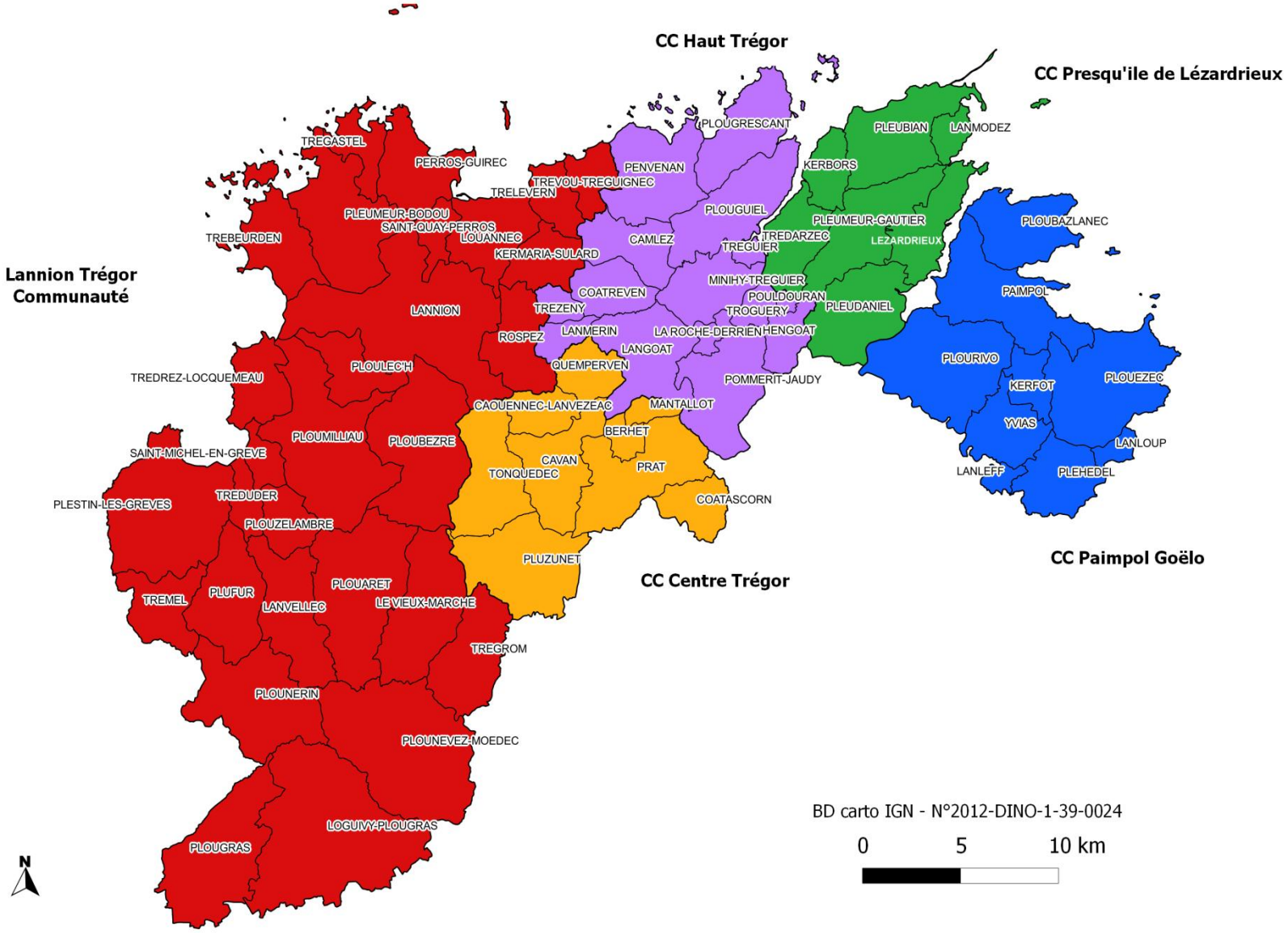

LA PTA CAP SANTE TREGOR

- Une création résultant de la fusion de 2 anciens réseaux inscrits sur le territoire depuis 10 ans, identifiés par les professionnels et usagers.
- File active 2015 : 371 patients.

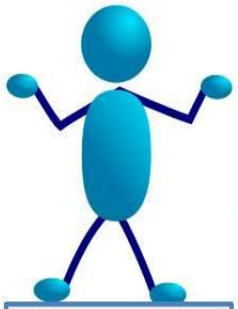

Patient

Libéraux (médecin traitant, infirmier, kinésithérapeute, pharmacien).

Experts pour orienter dans le système de soins

Rôle pivot dans l'organisation des soins

La situation de mon patient me préoccupe, elle est complexe, j'ai besoin d'un appui pour compléter mon évaluation …

CAP SANTÉ Trégor

Validation du PPS

MDPH

SSR, HAD, Médecine …

SAAD

Autres Réseaux

Associations, familles, bénévoles, voisins, amis

Gestion de cas

MAIA

Services sociaux : APA, CCAS , MDD …

Evalue, élabore une proposition de PPS en mobilisant les ressources adaptées aux besoins du patient

Les missions de Cap Santé trégor

- **Organiser et planifier** le parcours de santé et la prise en charge du patient en situation **complexe** à partir du PPS (avec l'aval du médecin de 1er recours)
- **Apporter un appui** aux différents intervenants (professionnels de santé de 1er recours er intervenants sociaux, médico-sociaux, familles) auprès du patient
- **Favoriser l'articulation** ville-hôpital (entrée programmée et veille après sortie)

Les fonctions d'Appui

- Recueil de données rigoureux à l'accueil
- Evaluation au domicile si besoin ou réalisée par un autre acteur (HAD, SSIAD, etc…).
- Instance d'identification des priorités par le regard croisé pluridisciplinaire avec le médecin coordinateur (2 fois/semaine).
- Prospection et mise à disposition des ressources par l'annuaire et le Répertoire Opérationnels des Ressources.

Les fonctions d'Appui

- Initier le plan d'aide et le plan de soins avec accord verbal du MT

- PPS envoyé au MT ou rédigé avec lui en réunion de concertation

Principe de subsidiarité

Les acteurs de Cap Santé ne doivent en aucun cas se substituer aux effecteurs d'actes de soins ou d'accompagnement social, ils n'ont pas vocation à délivrer une expertise mais à être mobilisateurs, animateurs d'expertises répertoriées à un niveau territorial, départemental ou régional.

Plate forme Territoriale d'Appui

- **Lieu et numéro unique d'appel à Lannion**
- Numéro de portable spécifique pour les libéraux
- **Messagerie sécurisée**
- Astreinte le soir jusqu'à 20h depuis le 1er janvier 2016
- **Logiciel commun avec le Clic :**

Dossier informatique partagé

.

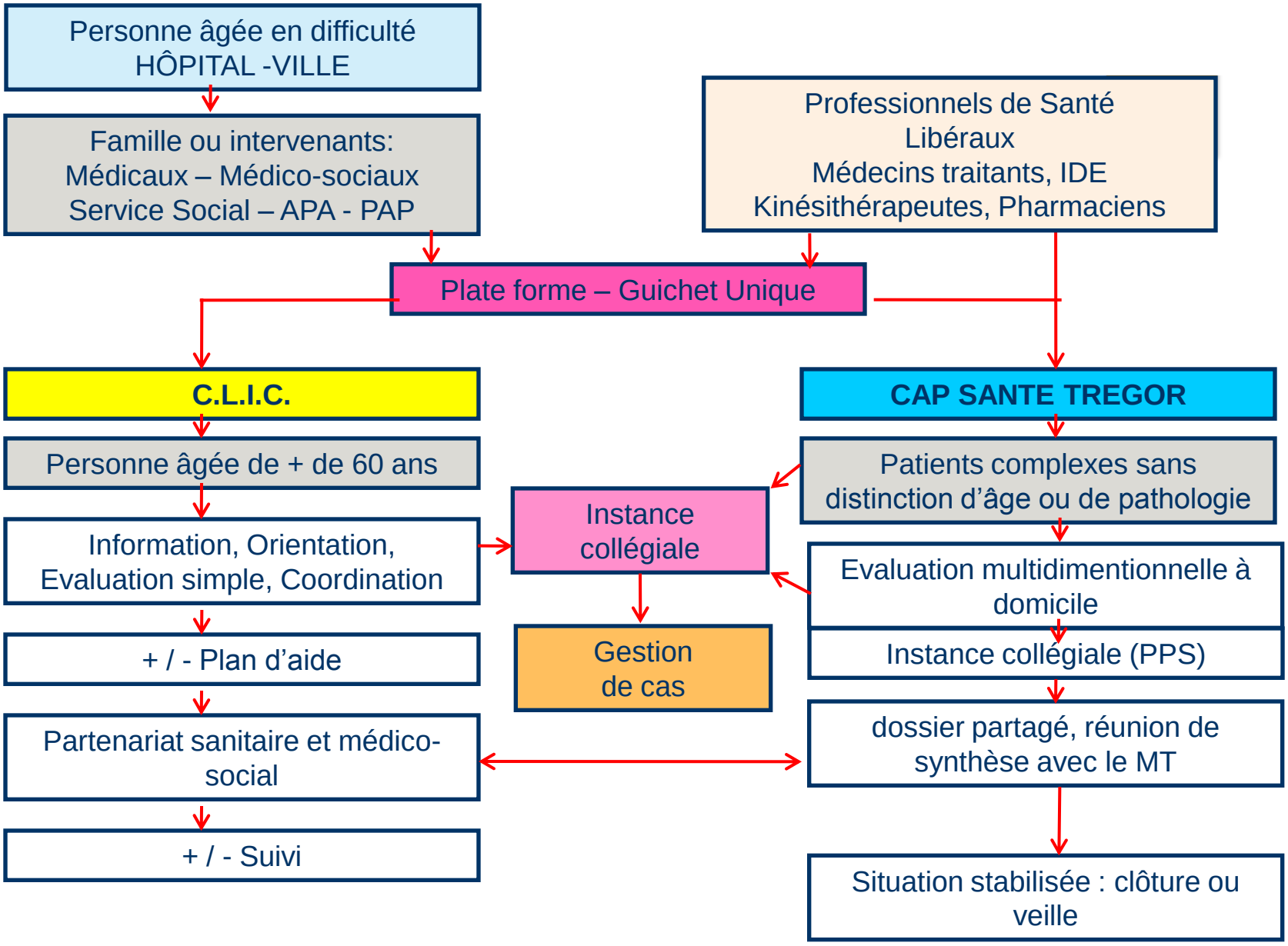

Circuits des services CLIC, PTA, Gestion de cas

Présentation d'un cas concret par la Plate-forme d'Appui « Cap santé Trégor »

Femme de 53 ans

Vit dans une maison adaptée avec un conjoint, sans enfant

Plan d'aide initial :
- passage infirmier pour le traitement et diabète
- le conjoint est l'aidant principal et aide Madame dans les actes de la vie quotidienne (toilette, repas, entretien du logement...)

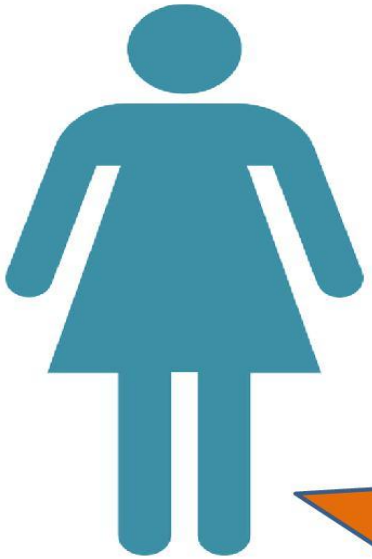

Souffre d'un handicap de naissance, de séquelles d'AVC et de diabète : problèmes de mobilité, difficulté d'élocution

Situation de rupture :
Le conjoint de Madame souffre d 'une pathologie cancéreuse en soins palliatifs. Il est hospitalisé pour une fin de vie.

Présentation d'un patient en situation « complexe » suivi par « Cap Santé Trégor »

30/10/15

Le cabinet infirmier **signale** la fragilité de la situation et demande une évaluation et une organisation du maintien à domcile pour préparer le projet de vie de Madame

02/11/15

Visite à domicile

Démarches téléphoniques pour **recueil de données** auprès des partenaires (infirmiers, CCAS, SSIAD et SIVU) et de l'entourage

évaluation multidimensionnelle

03/11/15

Instance collégiale :
- restitution de l'évaluation
- mutualisation et échange autour de la situation
- validation et réajustement des préconisations :
  - ✓ appel du médecin coordonnateur au MT pour adapter le plan d'aide à l'état de santé de Mme
  - ✓ proposition d'aides à domicile, mesure de protection initiée par Cap Santé (sauvegarde de justice), révision des droits (PCH,pension d'invalidité), demande d'orientation vers les établissements (MDPH)...

Orientation vers les effecteurs : SIVU, SSIAD, MDPH, juge des tutelles

Retour à l'infirmière et envoi du **PPS** au médecin traitant

15/12/15

Après vérification de la mise en oeuvre du plan d'aide, **clôture**

Désignation d'un **référent** du domicile : le tuteur

20/01/16

Le tuteur sollicite Cap Santé pour un **réajustement** du plan d'aide à la suite d'une évolution de la dépendance de Madame

23/01/16

Visite à domicile

Démarches téléphoniques pour **recueil de données** auprès des partenaires (infirmiers, CCAS, SSIAD, SIVU) et de l'entourage

03/02/16

Concertation pluriprofessionnelle avec les intervenants du domicile : médecin traitant (absent) IDE, SSIAD, SIVU, tutrice et Cap Santé.
Ouverture des propositions : demande en hôpital de jour à Trestel, intervention de l'APF, travail sur un projet d'accueil en structure pour le long terme (Foyer d'Accueil Médicalisé ? EHPAD avec

Compte rendu rédigé avec les participants et signé par chacun à l'issue de la réunion Adressé au médecin traitant

Envoi du **PPS** au médecin traitant

25/02/16

Après vérification de la mise en oeuvre du plan d'aide, **clôture**